



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

directeurs d'école

Question écrite n° 69918

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des directeurs d'école. En effet, ces derniers rencontrent de plus en plus de difficultés pour concilier correctement la direction d'école et l'enseignement, fragilisant en cela le bon fonctionnement des écoles primaires. Ainsi, dans le département de l'Ain, environ 500 postes de direction étaient vacants à la rentrée scolaire 2001. Les récentes propositions ministérielles sont jugées très insuffisantes par les directrices et les directeurs d'école, notamment en ce qui concerne le plan d'amélioration des décharges de service. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour que chaque directeur d'école puisse bénéficier d'un temps de décharge pour assumer son rôle à la fois administratif, pédagogique et social.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69918

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6874